
Adresse de l'agent national du district de Châlons-sur-Saone (Saône-et-Loire) qui fait part à la Convention des célébrations pour la fête à l'Être suprême, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Châlons-sur-Saone (Saône-et-Loire) qui fait part à la Convention des célébrations pour la fête à l'Être suprême, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 73;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24989_t1_0073_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

nous faire indiquer, non-seulement celle des armées de la République à laquelle elle voudra que ces effets soient envoyés, mais encore la route que nous devons leur faire suivre pour qu'ils arrivent à leur destination avec promptitude et sûreté. C'est dans ces mêmes termes que nous écrivîmes la-dessus au citoyen président de la Convention; mais indubitablement notre lettre a été égarée dans la foule de celles qui sont chaque jour portées dans ses bureaux; car nous n'avons point reçu de réponse et il y a un mois que notre lettre fut mise à la poste. Nous espérons, citoyen représentant, que tu voudras bien nous faire parvenir au plutôt les indications que nous attendions de la Convention Nationale; tu dois sentir combien il nous tarde, et d'apprendre qu'elle ait agréé notre tribut, et de le faire parvenir à nos braves défenseurs. S. et F.»

POQUELY (*présid.*), DUMAS (*secrét.*), TURC (*secrét.*).

42

L'agent national du district de Châlons-sur-Saone (1) informe la Convention que la fête à l'Être-Suprême a été célébrée dans ce district avec pompe et allégresse; que les citoyens des campagnes, réunis à ceux des villes, ont témoigné le plus grand dévouement à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Châlons-sur-Saône, 23 prair. II] (3).

«Representans du Peuple français

La fête en l'honneur de l'Être Suprême a été célébrée dans ce District avec toute la pompe possible. En tres peu de jours une Montagne a été élevée a une hauteur de plus de 30 pieds, et décorée (?) de tous les attributs de la liberté par le zele et l'enthousiasme des Citoyens et Citoyennes de tous les ages. Des Vieillards pouvant a peine se soutenir ont voulu y travailler, malgré les invitations qu'on leur faisoit de se reposer. Tous désiroient elever un monument de leur Reconnaissance envers la Montagne Sainte de la Convention qui par sa lumiere et ses Vertus est parvenu a maintenir la liberté et les droits du Peuple, et a le Sauver de la bisme dans laquelle les Scelerats vouloient l'engloutir.

Dans la Commune de Chalon la Ceremonie s'est faite sur le Plan de David, autant que les moyens locaux l'ont permis. La joie la plus pur penetrait tous les Cœurs, la Serenité étoit peinte sur tous les Visages. Les Citoyens des Campagnes voisines qui etoient venu travailler à la Montagne, se sont reunis aux Citoyens de cette Commune. La Journée entière s'est passée dans l'allégresse et dans l'effusion des sentiments de la plus sincere fraternité. jamais fête ne fut plus belle, ni spectacle plus touchant. Le Peuple jouissoit avec sa dignité d'un bonheur Vrai. C'est votre ouvrage et la plus douce de vos recompense.

(1) Saône-et-Loire.

(2) P.V., XL, 65. Bⁱⁿ, 5 mess.; *Débats*, n° 642.

(3) C 308, pl. 1195, p. 22.

En vous faisant le Recit de la félicité du peuple, dont j'ai été témoin en la partageant vivement, je dois vous repeter les vœux qu'il ne cesse de faire pour vous et pour la Patrie.

Vive la Convention Vive la Republique! »
LURE [?]

43

La société populaire et régénérée d'Heyrieu, département de l'Isère, félicite la Convention sur ses travaux, et notamment sur le décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame, qui met la probité et la vertu à l'ordre du jour; témoigne son horreur des attentats sur Collot-d'Herbois et Robespierre; elle l'informe qu'elle a célébré la fête à l'Être-Suprême, et l'invite à rester à son poste (1).

Le Cⁿ Epervier (2) : citoyens représentants,

Nous ne venons pas ici consumer par de longs discours vos moments précieux, l'éloquence n'est pas le partage des sans culottes d'Heyrieu; nous ne vous parlons que le langage de nos cœurs: recevés nos félicitations sur vos immortels travaux et notamment sur le sage décret, qui rend a l'homme l'idée consolante de l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'ame; cette idée salutaire qui est le germe des grandes vertus, qui met la paix dans le cœur de l'honnête homme et le remord dans le cœur du méchant: grace a vous, la probité, la vertu et la justice sont à l'ordre du jour dans toute la république; nous ne craignons plus que des scelerats osent encore tramer contre notre liberté: Continué, sages représentants, de veiller sur les destinées de la France, et nous sommes sûrs d'avance que vos vertus et votre courage feront triompher la republique française de tous les ennemis conjurés contre elle. La représentation nationale et la montagne seront toujours le point de ralliement des sans culottes d'Heyrieu

Nous avons vu avec horreur l'assassinat commis en la personne de Robespierre et Collot d'Herbois; cet evenement malheureux nous fera encor surveiller avec plus de soin, tous les ennemis du peuple.

Nous avons aussi parmi nous de ces hommes pervers, qui prechoient l'athéisme par leur discours et par leur actions, de ces hommes qui vouloient dégouter le peuple de la Révolution, mais ils ont été demasqués, nous avons examiné leur conduite, leur vie privée, et leur vie publique n'étoit qu'un tissu de crimes, nous les avons chassé de notre sein et nous les avons dénoncés à l'opinion publique.

Nous nous sommes empressés de celebrer la fête de l'Être suprême, cette fête sublime a élevé nos ames a la hauteur de la vertu, et a embrasé nos cœurs du plus violent amour de la patrie.

Actuellement la justice et la probité triomphent, grace à vos sages travaux, et la Répu-

(1) P.V., XL, 65. Bⁱⁿ, 5 mess.

(2) Délégué par la Sté popul. dans sa séance du 24 prair., pour présenter l'adresse à la Conv.